



**Expert  
Ingénierie  
Humidité**

**DAIGLE CONSULTANTS  
— COMBUSTION INC.**  
4490, de la Promenade  
Saint-Antoine-de-Tilly  
Québec, Canada G0S 2C0  
Tél.: 418-886-2383 Fax: 418-886-2852  
daigle.ingenispc@gmail.com

Saint-Antoine de Tilly, le 27 Juin 2014

Honorable France Charbonneau,  
Présidente  
Commission Charbonneau,

Sujet : Collusion construite par le système (gouvernements) et qui se développe depuis longtemps

Madame la présidente,

Félicitations pour votre travail.

Je suis ingénieur depuis 29 ans, consultant spécialiste depuis 28 années à la cour desquelles, j'ai pu observer l'évolution des méthodes de collusion au fil du temps.

Je vous contacte pour vous souligner mes préoccupations touchant vos futures recommandations. Ceci a pour but de diminuer et voire même éviter les influences des consultants, des entreprises et des institutions auprès des élus pour équilibrer réellement l'intérêt supérieur de la population versus les intérêts privés et institutionnels.

Avant 1986 et par la suite, le gouvernement s'est désengagé auprès de ses propres services professionnels pour des raisons de diminution de personnel en transférant ses responsabilités de gestionnaire au privé. Cette décision administrative (déséquilibre) favorise et facilite la mise en place et la progression de la collusion et du copinage.

Une autre décision administrative dont j'ai observé l'impact c'est la mise en place de regroupements de petits mandats pour en faire de gros mandats supposément dans le but de diminuer les coûts administratifs (l'effet contraire a été observé) du gouvernement. Ceci se traduit simplement en demandant aux professionnels de se regrouper pour offrir des services globaux. Conséquemment à la fusion les petits mandats et automatiquement on élimine les offres de services des plus petits bureaux de professionnels (Ingénieur conseil). Conséquence : on élimine la contre-expertise de sécurité et l'éventail des disponibilités de service.

Dans la même lignée, pour être conséquent avec la démarche de regroupement des mandats, le gouvernement a créé des comités d'évaluation pour évaluer les propositions soumises et l'un des premiers critères d'évaluation favorisant les gros bureaux ; c'est le nombre d'employé de la firme. Donc le nombre de chaise dans le bureau et non sur la compétence réelle du bureau. Donc des critères favorisant et consolidant toujours les gros consultants.

Donc, on diminue l'offre de service public dans le domaine des bureaux de consultants et le résultat se limite toujours aux mêmes gros bureaux d'ingénieurs. Les consultants, pour s'assurer auprès du privé de l'absence de contestation, a créé l'Association des Ingénieurs Conseil du Québec qui permet de la sous-

traitance entre les consultants. De plus, l'OIQ (Ordre des Ingénieurs du Québec), pour écraser les petits consultants a créé et mis en place des obligations d'assurance et de formation inutiles auprès de l'ensemble des membres. Je vous rappelle que le président de l'OIQ qui a mis en place cette politique d'assurance est Bernard Lamare fondateur et ancien président de Lavalin.

Comme c'est toujours les mêmes qui ont les mandats, on favorise et on crée la collusion et le partage des contrats sans profiter du véritable potentiel d'offres des divers professionnels et offrir les avantages de la compétition auprès de la population.

On détruit aussi le dynamisme du marché, les compétences réelles émergentes et les idées nouvelles et on élimine la critique technologique laquelle est un élément de sécurité fondamental dans la société.

Les économies recherchées sont depuis longtemps disparues et c'est même le contraire que l'on observe. Donc, les dossiers sont plus dispendieux et ont assisté à des pertes de modernisation avantageant la population. Je ne parlerai pas de la qualité et de la diminution de la sécurité publique.

Comme vous pouvez l'observer tout se suit et se tient. Le dernier élément et non le moindre, c'est la collusion entre les institutions, le privé et l'état. Même si ce n'est pas la meilleure solution, je vous suggère de regarder les différentes approches américaines ou asiatiques où l'on retrouve des institutions privé et d'autres types de collaborations publiques. Pour essayer de compenser l'inertie des gros groupes d'ingénieurs, l'état a établi des obligations de partenariat avec les institutions publiques pour essayer de sauver la face. Le résultat est un gouffre financier ou le seul endroit que l'on identifie comme intelligent et innovateur ce sont les institutions. C'est une bonne manière de les intégrer dans le système de collusion en les intégrant comme des partenaires obligatoires. C'est une grosse erreur de développement et de progression sociale de faire cette discrimination sociale et économique. Le gouvernement limite énormément le véritable potentiel de compétitivité et d'économie réelle provenant de sa population tout en évitant la collusion.

Je respecte les institutions et je les crois essentielles, mais de les détourner de leur véritable rôle, pour des questions de financement est une erreur fondamentale que l'on paiera longtemps.

Je pourrais ajouter plusieurs autres démonstrations de l'action planifié et coordonné de création volontaire de la collusion de part du système. Donc, la collusion et l'influence passées sont la conséquence de la crise actuelle. La collusion est maintenue par la présence active des grosses entreprises, de consultants afin de protéger les acquis systémiques depuis plus de quarante ans. Les actions des consultants et des entreprises est de payer pour être écoutés et surtout mettre de la pression pour éviter les changements qui auraient des impacts et négatifs sur l'état de leurs finances, mais favoriserait l'intérêt public. Donc se tenir proche du pouvoir.

Le débat peut-être très long sur ce sujet, je n'ai malheureusement pas le temps de faire des mémoires que je considère comme un genre de boîtes fourre-tout qui selon mon opinion est une méthode de noyer le poisson avec une tonne d'arguments plus ou moins significatifs ou valables, je préfère une lettre synthèse.

Les suggestions suivantes ne régleront pas tous les problèmes de collusion, mais je crois que cela permettrait la présence d'alarmes naturelles (compétition) dans le système et corrigerait la situation actuelle.



Premièrement, reconstruire le fonctionnement du gouvernement avec suffisamment de professionnels permettant la réalisation interne de mandats importants et qui pourrait soumettre au privé des mandats complémentaires. Donc, redonner la stabilité et les ressources internes d'évaluation et de conception à l'état et redonner à la compétitivité sa véritable place en permettant à l'état d'obtenir des opinions internes valables et complètes.

Ceci est applicable pour tous les ministères du gouvernement, car la collusion et le copinage se retrouvent partout.

Reconstruire les services professionnels de l'état (chaque ministère) avec des professionnels libres d'attaches et de copinages avec des confrères du privé ou des institutions. Créer à l'interne une dynamique d'autocritique qui éviterait le laisser aller de la facilité et de la collusion.

Enlever dans tous les programmes de l'état les obligations de partenariat avec les institutions afin qu'ils soient sur le même pied que les autres professionnels de la pratique privée afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes et modernes en faisant des économies d'échelles des coûts administratifs importants en remplaçant les rôles des institutions et ainsi éviter la collusion et le copinage.

C'est évident pour moi que c'est un problème qui sera long à régler. C'est important d'appliquer la justice et condamner les coupables. Mais il faut aussi s'assurer qu'il y aura de véritables changements et des ajustements dans les futures démarches des gestionnaires et des administrateurs de nos gouvernements.

Je vous remercie pour votre écoute et j'espère que ces observations retiendront votre attention lorsque vous rédigerez vos conclusions et vos recommandations en tenant compte de ces paramètres fondamentaux.

Humblement votre !



Ghislain Daigle, M.Sc., ing  
Président  
Maire sortant de la Municipalité de Saint-Antoine de Tilly.